

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Vol. 21

ST-HYACINTHE, QUÉ. 21 SEPTEMBRE 1906

No 21

MIETTES

Un hôtelier a-t-il le droit de servir à ses clients des mets empoisonnés, même sous le prétexte qu'ils feront mieux apprécier la nourriture saine et fortifiante? La question vous paraît absurde, ridicule et saugrenue. Pourtant, je connais un hôtelier qui prétend nous prouver que c'est non seulement son droit, mais même son devoir. Il le prend de très haut avec les médecins qui lui disent que le poison, même rendu appétissant, agréable au goût, est toujours le poison et que par conséquent il ne peut faire que du mal. Cette théorie, paraît-il, était bonne pour le Moyen-Age; dans notre siècle de progrès on doit être assez avancé pour expérimenter sur soi-même les effets de ces poisons, surtout s'ils ont une saveur spéciale. Vous croyez que je me moque? Il n'en est rien. Seulement cet hôtelier, dont je vous parle, ne nourrit pas les corps; il a la prétention de fournir à sa clientèle un aliment intellectuel: c'est un journaliste!

Vous le pensiez bien déjà, puisque ce sont les seuls empoisonneurs publics qu'on n'arrête pas. C'est que nous sommes sous le régime de la liberté, et que si la liberté a des limites quand elle menace la vie physique, elle n'en a plus quand elle s'attaque à la vie morale et intellectuelle.

Voici donc un journaliste, se disant chrétien et catholique, qui soutient qu'il doit servir à ses lecteurs l'erreur comme la vérité, le mal comme le bien, le poison comme l'aliment sain. Il soutient cela au nom de la liberté de la presse, au nom du progrès. Il n'a pas même l'excuse de la bonne foi, puisqu'il admet que le Pape ayant parlé sur une question, ayant décidé un point de discipline, nous n'avons plus qu'à nous soumettre et à obéir. Or, il sert à ses lecteurs précisément des écrits ou l'on critique, ou l'on blâme cette parole, cette décision du Pape.

Mais, se défend-il, ce n'est pas en lisant seulement la vérité que l'on est en mesure de la comprendre et de la discuter. Ce ne sont pas ses mots, mais c'est bien là sa pensée, et cette pensée, pour être bien moderne, pour chercher à paraître le dernier mot du savoir, n'en est pas moins aussi extravagante que serait la prétention de l'hôtelier, qui ferait manger du poison à ses hôtes pour leur apprendre à mieux connaître la nourriture saine.

Si au moins quand on cite l'erreur, quand on reproduit les doctrines perfides sous le miel d'un style brillant, on se donnait la peine de réfuter l'erreur, d'indiquer la perfidie, le mal serait à demi réparé. Mais quel est le journaliste assez peu éclairé pour croire que ses lecteurs, dont l'immense majorité se compose d'hommes n'ayant qu'une instruction assez restreinte, pourront par eux-mêmes démêler l'erreur de la vérité, quand les deux lui sont présentées, avec le même art, surtout quand l'erreur se présente sous un aspect plus séduisant que la vérité? Quel est donc le journaliste assez peu éclairé pour croire que ses lecteurs, au moins un grand nombre, échapperont au poison de cette erreur?

Sans doute on flatte la foule en lui faisant croire qu'elle a toute sagesse. On la flatte encore davantage en lui parlant de sa liberté, des droits de tout connaître en nos temps de progrès. Cet

encens ne coûte pas cher, mais il ne vaut pas cher non plus!

Sans doute le droit et la vérité n'ont jamais raison d'avoir peur de la lumière, mais ils ont droit d'avoir peur des ténèbres et des sophismes, de l'erreur et du mensonge. Voilà pourquoi un journaliste, qui a conscience de son rôle et de ses responsabilités doit s'abstenir de mettre devant ses lecteurs ces sophismes, ces erreurs, ces mensonges qui pourraient les tromper. Surtout un journaliste n'appellera jamais respectable l'opinion qui est opposée à sa foi, et lorsqu'il lui prend fantaisie de comparer la pensée du Pape avec la pensée d'un journal protestant, l'ordre du Souverain Pontife avec les critiques de ce même journal, il ne les présentera pas comme les deux aspects respectables de la question.

Lire, lire même beaucoup, ne conduit pas nécessairement au savoir, à la science véritable, même quand on parle par axiomes; pour savoir, c'est-à-dire, pour posséder la vérité, il faut étudier la vérité et non le mensonge.

M. L.

Saint-Hyacinthe, 19 sept. 1906.

Les endroits de chasse

La partie nord de la province d'Ontario, c'est La Mecque pour le sport-man et le chasseur. Le chevreuil et l'original abondent en plusieurs districts que l'on peut atteindre par la voie du Grand Tronc: Muskoka, Lac des Baies, Rivières des Maganétawan, Lac Nipissing, Rivière des Français, Témagami, Baie Georgienne et différents autres endroits de la division d'Ottawa, entre Scotia Jct. et Algonquin Park. L'an dernier, près de douze mille chevreuils et de trois cents orignaux ont été tués dans cette région et d'après les rapports que nous en recevons cette année, leur nombre est aussi considérable qu'avant. Toutes ces régions de chasse sont d'un accès facile. Vous trouverez tous les renseignements nécessaires à ce sujet dans "Haunts of Fish and Game" une publication illustrée qui contient en même temps les lois de chasse, envoyée gratuitement sur demande faite à M. J. Quinlan, D. P. A., Gare Bonaventure, Montréal.

Saint-Jean.—M. Joseph Demers, avocat a été choisi mardi comme le porte-étendard du parti libéral dans le comté de Saint-Jean-Iberville en remplacement de son frère M. L. P. Demers, nommé juge de la Cour Supérieure à Sherbrooke. Deux autres candidats MM. G. Marchand et J. S. Messier, avocats, étaient aussi sur les rangs. L'assemblée était présidée par l'honorable ministre de la marine et des pêcheries M. L. P. Brodeur. Le vote des délégués donna le résultat suivant:

Demers, 75. Marchand, 6. Messier, 2. M. Marchand a déclaré ne pas accepter de verdict de la convention, et a protesté contre la manière dont elle avait été organisée. Il est probable qu'il se présente quand même contre M. Jos. Demers le candidat régulièrement choisi.

On annonce la découverte, dans l'île de la Trinité, d'importantes nappes de pétrole qui, suivant la version d'un ingénieur, occuperaient une étendue de 400 milles carrés.

A la Convention Méthodiste tenue à Montréal ces jours derniers, plusieurs orateurs, parlant du fléau de l'alcoolisme, ont signalé comme un des plus sérieux effets de réaction qui aient encore été tentés, la grande campagne de tempérance, instituée et organisée par l'archevêque catholique de Montréal. Cette campagne, à laquelle tous les autres évêques de la province ont apporté leur appui, a déjà produit en nombre d'endroits des résultats qui provoquent l'étonnement et l'admiration de tous. Ce n'est pas tant par la rigueur des lois que par l'appel à la conscience religieuse que l'on réussira, sinon à détruire, du moins à dominer le fléau de l'ivrognerie.

On est très ému dans toute la Bretagne par un vol sacrilège qui vient d'être commis dans la sacristie de la célèbre église du mont Saint-Michel.

Le sacristain, en allant sonner l'angélus, trouva la porte ouverte. Elle n'avait pas été fracturée, ce qui fait supposer que les voleurs s'étaient cachés dans l'église.

Ils ont emporté une couronne d'or posée sur la tête d'une vierge en argent. Cette couronne moderne avait été placée solennellement en 1877 par le cardinal Bonnechose. Elle est enrichie de diamants, de rubis, de topazes et d'améthystes. Cinq calices, dont deux offerts par Pie IX; deux ciboires et le pied d'un magnifique ostensor en or ont également disparu.

On a trouvé dans la sacristie un ornement taché de sang, une gaine de revolver et un diamant perdu. Le tabernacle n'a pas été profané.

Les femmes souffrantes

Ont justement besoin du sang riche et rouge que font les Pilules Roses du Dr Williams.

Depuis l'adolescence jusqu'à l'âge mûr la santé et le bonheur de toute femme dépend de son sang. Si celui-ci est pauvre et aqueux, elle devient faible, languissante, pâle et nerveuse. Si son approvisionnement de sang est irrégulier, elle souffre de maux de tête, de dos et d'autres douleurs inévitables que seules les femmes connaissent. Dans toutes les phases de la vie d'une femme, les Pilules Roses du Dr Williams sont ses meilleures amies parce qu'elles rendent son sang riche et rouge, ce qui lui aide et donne la force et la vigueur à tous les organes du corps. Elles secourent la femme justement dans le temps qu'elle a le plus besoin de sang. Mme H. Gagnon, qui pendant vingt ans a été une des citoyennes les mieux connues de St-Roch, Qué., dit: "Les Pilules Roses du Dr Williams ont été un bienfait pour moi. J'étais faible, épuisée et à peine capable de me traîner. Je souffrais de maux de tête et d'étourdissements; mon appétit était pauvre et les travaux du ménage m'épuisaient complètement. Je dormais mal, la nuit et le peu de sommeil que j'avais ne me reconfortait pas. Pendant près de trois ans je fus dans cet état et je prenais constamment des remèdes, mais n'en éprouvais aucun bien. Un de mes voisins, qui avait fait usage des Pilules Roses du Dr Williams avec beaucoup de profit, me conseilla de les essayer. C'est ce que je fis et toute l'histoire se réduisit à ces mots: "Je suis rétablie". Quel-

quefois, cependant, je prends de nouveau des pilules, car elles me sont une sauvegarde contre les maux dont tant de femmes souffrent".

Les Pilules Roses du Dr Williams n'agissent pas sur les intestins. Elles contiennent justement les éléments qui font du sang nouveau et fortifient les nerfs. C'est pour cela qu'elles guérissent l'anémie, l'indigestion, la névralgie, le rhumatisme, le lumbago, les maux de tête, de dos, les palpitations du cœur et les maladies de la peau, telles que boutons et oecéma. C'est pourquoi elles sont le plus grand remède au monde pour les filles qui grandissent, qui ont besoin de sang nouveau et pour les femmes qui sont affligées d'une santé irrégulière. Vendues par tous les marchands de médecines ou envoyées par la poste par la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont., à 50 cts la boîte ou six boîtes pour \$2.50.

Paris, 16 septembre.—Il n'y a pour ainsi dire pas eu d'interruption dans les commentaires de la presse sur la loi de séparation et l'encyclique du pape. La verve des publicistes est intarissable. On voit chaque jour dans les journaux de longs articles plaidant pour ou contre, suivant l'opinion politique que représente le journal. Quoique personne n'ait encore montré aucune disposition à partager l'exaltation des auteurs de ces articles, le flot de leurs conseils ne tarit pas.

Une lettre ouverte de M. Brunetière conseille la modération aux catholiques sincères. Cette lettre qui attire beaucoup l'attention a soulevé de respectueux commentaires.

Deux incidents survenus dans le courant de la semaine indiquent des troubles possibles, si les conseils modérés ne peuvent prévaloir avant l'époque à laquelle la loi de séparation doit entrer en vigueur. Un prêtre parisien a hautement déclaré que s'il était chassé de son église, il irait prêcher dans tous les débits de boissons de Paris.

Au moment où il faisait son entrée officielle à Moulins, le nouvel évêque, Mgr Zobbeday, a été hué par les libres-penseurs. Ces derniers essayèrent de renverser la voiture de l'évêque pendant que celui-ci assistait à une manifestation catholique. Les fidèles s'armèrent de cannes et escortèrent le prélat jusqu'à la cathédrale. Dès qu'il y eût pénétré, les portes ayant été fermées, les libres-penseurs les enfoncèrent. La police ayant refusé d'intervenir, on fut obligé d'appeler les gendarmes. Plusieurs personnes ont été blessées et deux prêtres arrêtés.

St-Césaire.—Dans la nuit de mardi à mercredi, un incendie, qui durant un certain temps, a menacé de détruire tout le village de Saint-Césaire, a causé, ici des dommages considérables.

Vers 1 heure et demie du matin, M. David Beauvais, boulanger, et sa famille ont été réveillés en sursaut, par le crépitement du bois qui brûlait et la fumée qui les suffoquait. Leur maison était en feu et ils n'ont eu que le temps de se sauver en costume de nuit.

Le feu s'était déclaré on ne sait encore comment, dans la boulangerie de M. Beauvais, où personne ne travaillait, et il s'est communiqué rapidement à sa maison, à son magasin d'épicerie et à sa grange.

Tout a été détruit y compris les meubles, les marchandises, etc., en quelques instants.

Les flammes ont ensuite attaqué la grange de M. Aldéric Brisebois, charretier, qui a été complètement brûlée.

Mais M. Brisebois a eu le temps de mettre sa voiture et ses chevaux en lieu sûr, non cependant sans recevoir de graves brûlures à la figure et aux mains.

Malgré les efforts des pompiers volontaires que dirigeait M. Frédéric Roy, le feu a aussi détruit la grange, la boucherie et la maison de M. Albani Desgrés, la grange de M. Frank Houde et la grange et le hargar de M. Despaux.

Les pertes totales sont évaluées à \$7,000 environ.

Celle de M. David Beauvais s'élève à \$3,000 au moins; M. Aldéric Brisebois perd \$1,500 environ, M. Albani Desgrés, \$800; M. Frank Houde, \$600 et M. Despaux, \$600 également.

Les restes de Léon XIII seront, le mois prochain, transférés de la Basilique de St-Pierre à la Basilique de St-Jean de Latran.

Cette cérémonie, qui se fera le soir, donnera lieu à une imposante démonstration. Toutes les sociétés catholiques de Rome, tous les collèges, séminaires et ordres religieux enverront des représentants. Les milliers de personnes qui figureront dans les rangs de la procession porteront des torches. Le cardinal Rampolla et le cardinal Oreglia présideront au transfert de la dépouille de l'illustre pontife.

Rome.—Le Pape Pie X a reçu samedi, en audience privée, l'hon. Raoul Dandurand, orateur du Sénat Canadien.

Le pontife a reçu son distingué visiteur avec beaucoup d'affabilité et s'est longuement entretenu avec lui sur les questions politiques et ecclésiastiques du Canada. Le pape paraît s'intéresser vivement au progrès du Dominion et semble bien renseigné sur ce qui s'y passe.

Pie X s'est montré très satisfait lorsque l'hon. M. Dandurand l'a rassuré que les catholiques du Canada n'avaient rien à souhaiter en ce qui concerne la liberté d'exercice du culte et que l'église du Canada était en pleine prospérité et respectée de tous.

"Plaise à Dieu qu'il en soit toujours ainsi", a dit le pape avec un sourire mélancolique. On a compris qu'il faisait, par là, allusion au conflit entre l'Eglise et l'Etat en France.

Le départ de Mgr Sbaretta pour l'Europe a mis en bande l'imagination de certains et provoqué des commentaires inattendus. L'on a associé ce départ à la querelle de l'Université d'Ottawa, et l'on a répandu le bruit que la faction irlandaise, comme une première victoire, avait obtenu le rappel à Rome du délégué papal. C'était aller chercher trop loin l'explication d'un événement très simple. Mgr Sbaretta est simplement parti en congé pour affaires de famille, avec l'autorisation du Saint-Siège; ainsi que nous l'avons annoncé déjà, il en a lui-même prévenu officiellement, par lettre, tous les évêques du Canada.

L'incident de l'université d'Ottawa, n'est pas sans importance, mais il n'a pas encore ému le Saint-Siège à ce point.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P.Q.
ABONNEMENT

Un an.....\$1.00
6 mois..... 0.50

ANNONCES

10c Insertion (la ligne).....
5c Insertion subséquente (la ligne).....
Annonces à long terme à prix modéré.

A. DENIS,

Directeur-Propriétaire.

EUGÈNE LAMARCHE, Rédacteur.

ST-HYACINTHE, 21 SEPT. 1906

A Ottawa, l'hôtel Gilmour, l'un des plus grands hôtels de la capitale, a été complètement détruit par les flammes. On craint qu'au moins cinq personnes n'aient perdu la vie, dont une femme attachée au personnel. Cinq ou six pensionnaires ont été gravement blessés en sautant par les fenêtres, pendant que d'autres ont reçu de sérieuses brûlures. Les pertes sont d'environ \$100,000 partiellement couvertes par les assurances.

La convention annuelle de l'Association des Cultivateurs d'Ontario a été tenue, mercredi de la semaine dernière, à Toronto. Des résolutions y ont été adoptées ; 10. demandant une réduction des droits de douanes ; 20. dénonçant la militarisme ; 30. demandant la taxation de la propriété des chemins de fer sur le même pied que celle des particuliers ; 40. félicitant le gouvernement fédéral d'avoir placé les compagnies de messageries sous le contrôle de la commission des chemins de fer ; 50. condamnant la pratique de donner des subventions.

L'époque consacrée à la confection des listes électorales est arrivée. Les listes électorales doivent être revisées tous les ans par les conseils municipaux entre le 16 septembre et le 16 octobre. Toute plainte peut être faite d'ici au 30 septembre inclusivement. Il est du devoir de tous les citoyens de s'assurer leur droit de suffrage. Ce n'est pas lorsqu'une élection a lieu qu'il faut s'enquérir si l'on a droit de vote ; c'est à la date fixée pour la confection des listes qu'il importe de s'assurer.

Le jugement des magistrats Wetherby et Russell, présidents du tribunal dans l'affaire d'annulation d'élection du comté de Queen's-Shelbourne, a été remis à l'orateur des Communes qui ordonnera sous peu une nouvelle élection. La manœuvre tory demandant la déqualification du ministre des finances, a brutalement raté. M. Fielding sera réélu et occupera son siège à la prochaine session.

En Allemagne, où l'enseignement technique a pris un remarquable essor, les écoles industrielles peuvent se répartir en quatre classes :

10. Les hautes écoles destinées à former un haut personnel dirigeant et à faire progresser les différentes industries en appliquant les connaissances scientifiques aux procédés industriels ;
20. Les écoles techniques moyennes, formant les chefs de service ou directeurs d'entreprises moyennes ;
30. Les écoles techniques inférieures, formant des contremaîtres et ouvriers d'art ;
40. Les écoles de perfectionnements professionnels pour les apprentis.

Montéal.—Hier, soir, à l'Université Laval, a eu lieu l'inauguration de la nouvelle Ecole de pharmacie constituée en corporation par une loi sanctionnée le 9 mars dernier. Mgr Bruchési et M. Dauth, vice-recteur de l'Université étaient présents.

Le directeur des fermes expérimentales, télégraphie de Humboldt, au Département de l'Agriculture, qu'il vient de parcourir les districts de Calgary, Edmonton, Lloydminster, Battleford et Saskatoon. Partout la récolte s'est faite dans de bonnes conditions. Le grain est de belle qualité. On procède, avec activité, aux opérations de battage.

En sus de la surtaxe de 10 p. c. imposée sur nos exportations en Australie, notre agent à bas nous informe que certains produits canadiens, en particulier les instruments aratoires, ont été soumis à un droit beaucoup plus élevé. Les moissonneuses auraient à payer un droit spécifique de \$100, ce qui équivaut à un droit "ad valorem" de 50 p. c.

Sorel.—M. le curé Bernard a annoncé au prône, dimanche, que nous aurons, cette année, la visite de Sa Grandeur Mgr de Saint-Hyacinthe, dans le cours de novembre prochain. Durant cette visite, Mgr Bernard donnera la confirmation et bénira probablement les nouvelles cloches de notre église paroissiale. Ces cloches ont été ordonnées en France et devront être expédiées prochainement.

L'annonce de la visite prochaine de notre vénéré évêque a causé une grande joie aux fidèles de notre cité, et nul doute que son passage au milieu d'eux sera marqué par des fêtes grandioses qui témoigneront la vivacité de leur foi et du bonheur qu'ils éprouvent d'acclamer Sa Grandeur pour une première fois, comme leur nouvel évêque en remplacement du regretté Mgr DeCelles.

Une grève considérable vient d'éclater à Winnipeg. Sept mille ouvriers ont quitté l'ouvrage, et toute l'industrie du bâtiment est paralysée. On s'attend à ce que le conflit dure longtemps ; les deux partis en présence se sont organisés pour la lutte que l'on veut décisive. A la ville de Winnipeg, cet arrêt subit, dans la construction causera un tort considérable. Dans ce Chicago canadien dont le progrès est vraiment vertigineux, la construction, cette année surtout, avait atteint des proportions inouïes, se chiffant dans les dix millions de dollars.

Plusieurs bâtisses considérables qui attendent leur complet achèvement, souffriront de ce retard. Mais c'est la loi de la guerre.

Quelle soit des deux nations, ou du capital et du travail, la guerre fait des ruines, et cependant elle est inévitable.

On écrit de Washington, E. U., que pour mettre fin aux différends qui s'élevaient chaque année par suite de la saisie de bateaux de pêche américains dans les eaux canadiennes des grands lacs, on a conçu le projet d'établir une carte exacte du lac Erié et d'établir, sur ce lac, une ligne de bouées marquant, de façon précise, la frontière internationale.

Un vaisseau du revenu croiserait le long de cette frontière liquide pour veiller à ce qu'elle ne soit point franchie.

La seule difficulté qui s'élève pour l'exécution de ce projet, c'est que la loi ne définit la bouée que comme une aide à la navigation. Cette difficulté, toutefois, ne semble pas insurmontable.

Le poisson, dans le port même de Sorel, aussi que bien dans le Richelieu quedans le St-Laurent, est plus abondant que jamais. La laqueche surtout, est très belle. On prend aussi, à la seine, des esturgeons de quatre-vingt à cent et cent vingt livres, de l'escargot, poisson excellent qui n'a de l'escargot proprement dit, que le nom, et de l'achigan. C'est dire que les amateurs de pêche s'en donnent à cœur-joie.

Québec.—M. Joseph Morin, de la baie Saint-Paul, ancien député de Charlevoix à la législature, vient d'être nommé gouverneur de la prison de Québec, en remplacement de feu Nazaire Bernatchez.

M. Léoncavallo, l'illustre compositeur italien, s'embarquera le 26 courant à Cherbourg à destination de New-York, d'où il commencera une tournée de deux mois dans les principales villes des Etats-Unis et du Canada.

A Rome, on croit que Mgr Diomède Falconio, délégué apostolique aux Etats Unis sera créé cardinal au consistoire qui sera tenu en novembre prochain. Il est compris qu'aucun Américain ne sera élevé au cardinalat.

Ottawa.—La rapport du département de Géologie place la production des minerais du Canada à \$68,574,707, pour l'an dernier, soit une augmentation de plus de huit millions sur les chiffres de 1904.

Edison, le célèbre inventeur électricien, a découvert, en Norvège, des bancs de "sable ferrugineux." Le fer de ce sable est retiré au moyen d'aimants très puissants qui le séparent du sable à l'état naturel.

L'Allemagne vient de remporter une victoire industrielle importante, dit une dépêche du câble. Des commandes d'automobiles pour Londres et d'autres villes anglaises ont été données à trois manufactures allemandes. Les commandes représenteraient une valeur de \$1,500,000.

Les ateliers de construction de machines d'Angleterre, qui se sont laissés battre autrefois, sur leur propre terrain, par les Américains, pour les locomotives, sont maintenant battus par les Allemands pour les automobiles.

On s'attend à ce que la question des relations fiscales entre le Canada et l'Australie fasse le sujet de la discussion et des négociations entre les différents représentants des deux pays à la conférence coloniale qui aura lieu l'an prochain. Il serait même possible que le gouvernement australien garantisse en même temps des concessions de tarif au Canada.

L'homme dont la vie est assurée est exempt de bien des préoccupations. Sachant sa famille à l'abri de la misère, quand même la mort viendrait le visiter, il vague librement à ses affaires. Il n'a pas de ces longs moments de triste réflexion à repasser dans son imagination quel sort attend ses enfants un fois qu'il les aura quittés pour toujours, surtout s'il ne laisse qu'un bien maigre avoir.

AVIS

Je soussigné, Alphonse Poirier, commerçant de Ste-Madeleine, district de St-Hyacinthe, donne par le présent, avis que, à une vente publique faite, le 4 avril dernier, à Ste-Madeleine sus-dit, par M.M. Joseph Morin et Jos. L. Cormier en leur qualité de curateurs conjoints à la faillite Boulay Lussier & Cie, commerçants de Ste-Madeleine, je me suis porté adjudicataire des dettes de livres de la dite faillite.

St-Hyacinthe, 14 Septembre 1906.

ALPHONSE POIRIER.

A VENERE

Boulangerie moderne possédant clientèle considérable à vendre au plutôt, Aussi trois maisons et bonnes voitures d'hiver.
Cause de vente : Abandon.
S'adresser par la poste à la boîte 348 ou au No 270, rue Cascades, Saint-Hyacinthe.

3 fois



HENRI MARIN

Magasin de Chaussures
61 RUE ST-FRANCOIS

Place du Marché

ST-HYACINTHE

ASSORTIMENT GENERAL DE CHAUSSURES POUR
HOMMES FEMMES ET ENFANTS

Spécialité : La célèbre Chaussure Américaine pour Dames,

DOROTHY DODD

Valises, Sacs de voyage, etc.

BISSONNET & BRODEUR

MARCHANDS-TAILLEURS



Notre assortiment de Chapeaux pour le printemps est maintenant au complet. Avis à ceux qui tiennent à se procurer ce qu'il y a de plus nouveau et de plus fashionable.

Le plus bel assortiment de Tweeds, Cols, Collets, Corps, et Caleçons, Chemises, Casquettes, Parapluies, etc., etc.

BISSONNET & BRODEUR,
Marchands-Tailleurs,
160 rue Cascades, St-Hyacinthe, Que

QUEBEC SOUTHERN

Les trains du chemin de fer Quebec Southern quittent la gare de St-Hyacinthe aux heures suivantes :

Allant à Sorel, tous les jours excepté le dimanche, départ à 9.00 h. A. M. et 5.10 P. M., arrêtant à toutes les stations jusqu'à Sorel.

Allant à St-Jean, tous les jours, excepté le dimanche, départ à 10.00 h. a. m. et 5.45 p. m., arrêtant à toutes les stations sur le parcours de cette ligne jusqu'à Noyan Jc.

Carte

Ceux qui aiment à être bien mis, doivent s'adresser à un tailleur qui a fait ses preuves.

Tout St-Hyacinthe connaît M. J. E. Gosselin, et tout le monde sait qu'il n'a pas son égal pour la coupe des habits.

M. Gosselin qui est allé se perfectionner à New-York, vient d'ouvrir un magasin au No 121 rue Cascades, porte voisine de Choquette & Flibotte, où il est prêt à recevoir les plus difficiles et garantir donner satisfaction.

On trouvera chez lui un superbe assortiment de Tweeds dans les dernières nouveautés.

Donc, s'il vous faut un habit de toilette, ou un complet fait d'une façon irréprochable de coupe et d'élégance ne manquez pas de vous adresser à

J. E. GOSSELIN,
Marchand-Tailleur,
rue Cascades,
St Hyacinthe.

j. a. c.

LE ROSAIRE

ET LES AUTRES

DEVOTIONS DOMINICAINES

REVUE MENSUELLE

publiée par

LES PERES DOMINICAINS

du Convent de Saint-Hyacinthe

(32 pages avec illustrations)

ABONNEMENT . . \$1.00 PAR AN

A. Blondin & Cie

POMBIERS SANITAIRES

Poseurs d'appareils de chauffage, etc., Tuyaux de fer, Grés, Courroies en cuir et en caoutchouc, Pompes, Valves, etc., Ciment Portland, Briques à feu, Glaïse à feu, etc.

Agres complets pour Beurrieres et Fromageries.

115 Rue Cascades,
ST-HYACINTHE, QUE.
à 17-07.



Synopsis des Règlements
concernant les Homesteads
du Nord-Ouest
Canadien

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26 non réservés, peut être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres plus ou moins.

L'inscription doit être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci dessous.

(1). Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans

(2). Si le père (ou la mère si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de résidence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.

(3). Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de 6 mois par écrit devra être donné au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—Cette annonce ne sera pas payée si la publication n'en a pas été autorisée.
à 1-1-07.

En Ville

M. Eugène Langelier, de Saint-Hyacinthe, est retourné à Montréal, pour y continuer ses études de médecine à l'Université Laval. Succès à notre jeune ami.

M. H. T. Chalifoux industriel bien en vue de Saint-Hyacinthe est parti hier pour l'exposition de Malone.

Madame Daube et son fils étaient à Saint-Hyacinthe dimanche, les hôtes de Madame H. T. Chalifoux.

M. le notaire S. Carreau, greffier de la cité est parti hier pour Minneapolis (Minnesota) où il passera une quinzaine de jours. Bon voyage.

La retraite annuelle des élèves du Séminaire s'est ouverte mercredi à 5 hrs, p. m., pour se terminer dimanche soir. Le prédicateur en est M. l'abbé Corbeil, de l'archidiocèse d'Ottawa.

M. Arthur Nault, de Montréal est en vacance chez son père M. le chevalier Joseph Nault.

A LOUER

Rue Desaulles, près du Palais de Justice, maison de 10 appartements, chauffage à l'eau chaude, gaz et électricité. S'adresser à

A. DENIS, 15 rue du Palais.

j. a. c.

Il n'y a pas eu de séance du Conseil-de-Ville vendredi. Nos échevins siègeront ce soir.

Ne l'oubliez pas, c'est dimanche prochain, le 23, que le R. P. Lalande S. J. donnera une conférence à la salle des bazars, au profit de la métairie Saint-Joseph.

Les R. R. P. P. Hage, de Québec, vicaire provincial des dominicains, Béliveau, prieur du couvent de N. D. de Grâce, à Montréal et Dallaire, curé de Lewiston Me., étaient à Saint-Hyacinthe lundi.

M. et Madame Lemaire Saint-Germain, de Saint-Jean, étaient en villedimanche, ainsi que M. M. Ernest Lafortune et Hector Authier, journalistes de Montréal.

Les listes électorales ont été déposées au bureau du greffier de la cité où, ceux qui le désirent, peuvent aller les examiner. Les plaintes qui pourraient être faites au sujet de ces listes, seront entendues jusqu'au 3 octobre prochain.

Vendredi matin, au monastère du Précieux-Sang, Mademoiselle Angeline Gagnon, fille de M. C. E. Gagnon, avocat de Montréal, a revêtu le saint habit. Le sermon de circonstance a été prêché par M. l'abbé Arthur Vézina, du Séminaire.

Plusieurs parents et amis de la jeune religieuse étaient présents.

Mgr A. X. Bernard, a solennellement béni, samedi matin, la nouvelle succursale de la banque d'Hochelaga dont les opérations financières sont maintenant commencées. Assistaient à cette cérémonie MM. F. X. Saint-Charles, président de la banque d'Hochelaga, J. D. Rolland et J. A. Vaillancourt, directeurs, L. P. Morin, manufacturier, A. M. Daoust, chancelier du diocèse et W. A. Moreau, le sympathique gérant de la nouvelle banque.

EVÊCHÉ DE SAINT-HYACINTHE } le 12 Septembre 1906

Le Révérend Monsieur Cyprien-Joseph Eustache Gagné, curé de Sainte-Angèle de Méridi, décédé le 7 du courant au presbytère de cette paroisse, était membre de la société d'une messe (section provinciale).

A. M. DAoust, assist.-secrétaire.

Lundi matin, en l'église Notre-Dame du Rosaire, a été chanté le service de Mme Horace Morin, épouse du président de la Société d'Agriculture du comté de Saint-Hyacinthe.

Dans la suite nombreuse qui accompagnait la dépouille mortelle, on remarquait MM. Jos. Morin, N. P., député provincial, beau-frère de la défunte; René Morin, N. P., et Dorès Morin, étudiant en loi, ses neveux; M. le maire Eug. Saint-Jacques, A. M. Beauparlant, C. R., député aux Communes; F. X. Dandena, président de la société d'Agriculture de Bagot, et Joseph Berthiaume, directeur de la Société d'Agriculture de notre comté.

L'une des plus fortes expositions de comté de la Province aura lieu à St-Liboire, mardi 25 septembre 1906, sous la direction de la Société d'Agriculture de Bagot. Environ 1200 à 1500 exhibits figureront sur le terrain, et au-delà de 500 prix seront offerts aux compétiteurs.

Le même jour, à 3 hrs, A. M. il y aura courses de chevaux sur le terrain de l'Exposition. La 1ère bourse sera pour les chevaux du comté et une autre sera offerte à tous chevaux.

Les directeurs n'ont rien épargné pour faire de cette exposition l'une des plus belles qui aient encore eu lieu dans le Comté de Bagot.

La Compagnie du Grand Tronc émettra des billets de retour entre Montréal et Sherbrooke et stations intermédiaires à St-Liboire au prix d'un passage simple de première classe.

(Communiqué.)

L'installation de M. C. P. Choquette, supérieur du Séminaire, comme chanoine titulaire de l'Evêché de Saint-Hyacinthe, a eu lieu mardi, à la Cathédrale.

La cérémonie consistait en une grand'messe au cours de laquelle les bulles canoniques le créant membre du chapitre, ont été lues à M. Choquette qui a ensuite fait la profession de foi réglementaire.

M. F. Z. Decelles, vice-supérieur du Séminaire, officiait, assisté de M. M. Ernest Vézina et Vitalis Davignon.

Mgr. Bernard, assistait au trône, ayant à ses côtés M. M. les chanoines P. Z. Decelles V. G. F. X. Jeannotte, curé de Belœil et C. A. Beaudry, procureur à l'Evêché.

Les membres du chapitre, nombre de prêtres de la ville et du diocèse, et tous les élèves du Séminaire étaient présents à cette belle cérémonie. Après la messe, un dîner intime a été servi au palais épiscopal en l'honneur du nouveau chanoine.

Voici les derniers changements ecclésiastiques ordonnés par Mgr de Saint-Hyacinthe: J. A. Monfet, de St-Denis, vicaire à St-Pie.

J. E. Lemonde, de St-Pie, vicaire à St-Denis, J. I. Larose, desservant à West Shefford, vicaire à Marieville.

J. L. Boisvert, de Marieville, vicaire à l'Ange-Gardien de Rouville.

A. U. Langelier, de St-Athanasie, vicaire à Farnham.

P. A. Trudeau, de Sorel, vicaire à St-Athanasie.

G. A. Phaneuf, du Séminaire, vicaire à Granby.

A la séance de vendredi dernier, le congrès des Unions Nationales siégeant à St-Jean. N. B. a adopté une résolution par laquelle il donnait son adhésion la plus entière à la candidature de M. John Mee, dans la division Ste-Marie.

M. Mee, qui avait été désigné, il y a quelque temps par les Unions Ouvrières de Montréal comme candidat ouvrier dans la division Ste-Marie, entend se mettre à l'œuvre immédiatement. Il commencera sa campagne électorale lundi soir.

Les journaux annoncent qu'une tentative d'assassinat a été faite contre le président Fallières, à Marseille. Six anarchistes italiens et espagnols ont été arrêtés.

St-Petersbourg.— Le général Dimitri Trepoff, commandant du Palais impérial, est mort d'une angine de poitrine, dans sa villa de Peterhoff, samedi soir.

Le général Trepoff aurait atteint sa cinquante-unième année le 15 décembre prochain. Il souffrait depuis plusieurs mois d'une maladie de cœur et de troubles asthmatiques. Il avait dû abandonner une bonne partie du travail attaché à ses fonctions. Mais il n'avait pas quitté son poste et se trouvait encore en relation directe avec l'empereur.

Ottawa.— L'hon. M. Emerson, ministre des chemins de fer, a entendu, samedi, un certain nombre de demandes d'approbation de cartes de chemins de fer sur la péninsule de Niagara, et s'est déclaré opposé aux traverses à niveau, à moins qu'elles ne soient absolument nécessaires. "Je ne crois pas qu'il soit sage, dit-il, de permettre des traverses à niveau là où il y a une population nombreuse".

A Rome, les délégués de la congrégation de Jésus se sont réunis pour procéder à l'élection de cinq assistants-généraux. Le père Freddi a été nommé assistant général pour l'Italie; le père Fine pour la France; le père Ledachowski pour l'Allemagne; le père Abad pour l'Espagne; et le père James Hayes, de Liverpool, pour les pays anglo-saxons. On affirme que le père Freddi sera nommé cardinal au prochain consistoire.

Manille.— Les dernières dépêches de Hong Kong disent que mille personnes ont perdu la vie au cours de la rafale qui a balayé la ville et le port. Les pertes éprouvées par les armateurs et par les propriétaires d'immeubles se chiffrent à plus de dix millions.

Douze vaisseaux furent engloutis, vingt-quatre furent lancés à large, sept furent avariés. La moitié des embarcations légères du port est détruite. Il va sans dire que les paquebots n'ont pu être déchargés vu l'absence d'allèges.

C'est de Mantoue que nous est apportée la nouvelle du dernier exploit commis par le vigoureux vieillard qui a l'honneur d'être le frère de Pie X.

Il paraît donc que M. Angiolo Sarto, qui est agent des postes dans un village voisin de Legrane, a été récemment l'objet d'une tentative de vol, malgré son âge—M. Sarto a soixante-dix ans sonnés—il réussit à se saisir du jeune malfaiteur qui le cambriolait et le remit lui-même entre les mains des carabiniers.

Au commencement d'octobre, l'honorable M. Lemieux recevra une délégation des maîtres de poste de la campagne demandant une augmentation de salaire.

NAISSANCE

En cette ville, le 18 du courant, l'épouse de M. J. Charles Raymond, industriel, un fils baptisé sous les noms de Charles, Noé, Rémi, Gustave.

Parrain et marraine M. Rémi Raymond, marchand et Mme R. A. Trudeau, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGE

En l'église St-James de Kemptville, le 12 du courant, était célébré par le Révd W. P. Reeve, B. D., le mariage de M. Jules Pavan, fils de M. Paul Pavan, manufacturier de cette ville avec Mademoiselle Hattie Anderson, fille de M. W. H. Anderson, avocat de Kemptville.

Les nouveaux époux font leur voyage de noces à New-York, Boston et autres villes.

A leur retour ils habiteront Montréal.

Nos meilleurs souhaits de bonheur.

UNE VISITE

Avant longtemps le Gaz sera le seul combustible en usage dans nos familles



Pour la cuisine il est sans égal. Il n'est pas plus coûteux que le bois ou le charbon et toutes celles qui en font usage s'accordent à dire que c'est presque un plaisir que de s'en servir pour les besoins de la cuisine. Le Gaz est, de tous les combustibles, le plus propre et le plus commode. En été, il a l'immense avantage de tenir la maison fraîche et le mari lui-même, lorsqu'il rentre pour dîner, ne trouvant pas sa demeure surchauffée par le bois et le charbon, voit combien il est avantageux de faire usage de Gaz, à la cuisine.

Que le public veuille bien prendre note que la Cie de Gaz, de cette ville installera gratuitement tout poêle à Gaz, à fourneau, qui sera acheté à son magasin. Ouvrage de première classe.

LOUIS BROUSSEAU, Gérant.

CHARBON DUR

GRATE, EGG, STOVE & CHESNUT.

Charbon de bois, charbon à vapeur, charbon de forge, charbon pour fonderies.

Gravois pour couvertures.

Bois de chauffage de toutes sortes scié et fendu à ordre.

Téléphone 264.

ANTHIME CADORETTE.

113 Rue Girouard, coin de la rue St-Michel,

j. a. c. ST-HYACINTHE.

TAPISSERIES!

PATRONS NOUVEAUX

IMMENSE ASSORTIMENT

HUILES, PEINTURES, FERRONNERIES DE TABLETTES.

Ustensiles en granit.

U. BEAUNOYER,

PEINTRE-DÉCORATEUR ET TAPISSIER,

95 Casades,

ST-HYACINTHE.

Téléph. 237.

à 15, 6. 07.

L. N. TRUDEAU

DENTISTE

102 RUE MONDOR, ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes faits sur commandes. Prix modérés.

DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR par un nouveau procédé.

JOS. HUETTE

PLOMBIER ET COUVREUR

(en métal ou en gravois.)

Rue St-Simon, Place du Marché, St-Hyacinthe.

FERRONNERIE,

POÊLES ET FOURNAISES,

AGRÈS DE FROMAGERIES,

TUYAUX DE FER ET GRÈS,

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN GÉNÉRAL

APPAREILS DE CHAUFFAGE.

à 15-7-7.

S.-W.

Employez

LA FAMEUSE PEINTURE PRÉPARÉE

Sherwin-Williams

Raymond & Frere,

Seuls agents pour

ST-HYACINTHE



GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Grande Excursion

DE ST-HYACINTHE

à Chicago, Ill.	\$ 18.85
" Détroit Mich.	15.85
" Pt Huron	15.45
" Grand Rapid.	19.70
" Bay City	17.85
" Saginaw	17.75
" St Paul ou Minneapolis Min.	
par chemin de fer	34.85
par voie des lacs.	38.35

Billets bons pour partir les 20, 21, 22 Sept. 1906, bons pour retourner le ou avant le 8 Oct. 1906.

Exhibition à St-Liboire

SEPT. 25 1906.

Des billets seront émis au prix de 30c. bons pour aller dans l'après-midi du 25 et toute la journée du 25 septembre et retourner le ou avant le 26 septembre 1906.

Le et après Septembre le 30 1906 le train local No 12, laissant Montréal le samedi à 1.45 p. m., arrivant à St-Hyacinthe à 3.10 p. m., laissera Montréal le samedi à 5.16 p. m. pour arriver à St-Hyacinthe à 6.35 p. m., tous les jours excepté le dimanche.

Pour les billets et autres renseignements adressez-vous à

A. H. BRODEUR, Agent de billets, ou à E. FOURNIER, chef de gare, St-Hyacinthe.

EMPLACEMENT A VENDRE

Un emplacement de 50 x 90, rue du Palais, en face du Carré Desaulles.

S'adresser à

A. DENIS, Bureau de "La Tribune", j. a. c.

Voiture à Vendre

Une voiture basse, à 2 sièges, en parfait ordre, à vendre à bon marché. S'adresser au bureau de "La Tribune", j. a. c.

FEUILLETON

MARIAGE SECRET

TROISIÈME PARTIE

LA TOILE DE L'ARAIGNÉE

IX

A BOUT DE FORCE

Si bien que Ludovic, sans cacher sa surprise de ce changement d'attitude, lui demanda aussitôt :

— Mais enfin, vous dites cela d'un ton... vous semblez inquiet... Pourquoi ?

— Pourquoi, mon ami ?... parce qu'il me fait peur, maintenant ce baron de Lorgerac.

— Peur !... lui ?... à vous ?...
— Oui, mon garçon, peur... parce que je le crois capable de tout oser.

... Et j'ajoute "à moi" parce que, contre lui... je me sens mal... ah ! très mal armé.

— Mais rien qu'en proclamant ce que vous savez !

— Ce que je sais... ce qu'alléguaient ces pauvres femmes, ne l'a pas empêché de les dépouiller irrémisiblement de leur nom... de leur fortune... de tout ce à quoi elles avaient droit et qui, maintenant, est aussi bien perdu pour elles que si la réalité des faits d'autrefois n'était qu'un rêve... un cauchemar de sang et de deuil.

— Mais vous pouvez au moins attester que rien ne justifie... que rien n'explique l'infamie qu'il sollicite.

— Tu oublies, mon pauvre ami, que je ne suis pas de ceux qui ont accès auprès des personnages au pouvoir.

— Mon nom, qui est synonyme de fidélité à la foi de mes pères... mon titre d'ancien officier de l'armée pontificale... tout cela me met auprès du gouvernement actuel en mauvaise... en très mauvaise posture.

... Je suis, moi, un adversaire... Et maintenant, oserais-tu affirmer encore que ma caution ne serait pas, au contraire, un nouveau grief que M. de Lorgerac emprasserait d'ajouter à sa liste ?

— Il s'est donc mis en meilleure posture que vous... ce gentilhomme ?

— Parbleu ?...
— Et alors on croira à la parole de ce calomniateur... pendant que vous, qui n'êtes que loyauté et sincérité.

— On m'éconduira... Mon ami, quand tu auras vieilli, tu t'apercevras que presque jamais les choses ne se passent autrement.

— Et l'œuvre d'iniquité s'accomplira !... On osera arracher de son lit, où elle se débat dans les hallucinations de la fièvre... une pauvre femme que le saisissement... l'effroi... et puis le manque de soins auront bien vite tuée !

— Mon Dieu !... mon Dieu !... sanglotait Rolande.

Mais ce jeune Ludovic, à qui l'indignation enlevait, c'est certain, toute prudence :

— On viendra s'emparer de cette malheureuse créature... incapable de se lever... incapable de marcher.

... Des gredins comme celui qui sort d'ici lui feront subir leur répugnant contact... Ils la traîneront, toute dévêtue... Ils la maltraiteront... Ils prétendront qu'elle résiste en leur opposant la force d'inertie... ils la mettront dans la voiture qui transporte les malfaiteurs.

... Et puis, de là... ils la pousseront dans le train qui va vers la Belgique, ou vers la Suisse.

... Et si la honte... si le dégoût... si la terreur ne l'ont pas

déjà fait mourir... c'est alors que s'accomplira l'assassinat... l'assassinat légal !

... Et c'est à cet infamie que nous assisterons impuissants... désarmés ?

— Elles sont étrangères, dit tristement le vicomte. Elles sont à la merci d'un ordre, d'une signature arrachée à un haut fonctionnaire, soit de la préfecture de police, soit du ministère de l'intérieur.

— Mais... mon parrain... c'est à présent une question de simple humanité... Je ne vous parle pas, en ce moment, de cette pauvre enfant qui est là... qui pleure, torturée plus encore par l'angoisse de son amour filiale que par la terreur de l'exil... de la misère... de l'horrible inconnu qui l'attend elle-même.

— Je vous parle de sa mère... qui est malade... qui est mourante.

— Etrangères toutes deux... la mère et la fille... voilà sur quoi il table... voilà sur quoi il spéculé... ce baron de Lorgerac.

... Il est, en ce moment... je le devine... il est en train de presser... de harceler les fonctionnaires qu'il tient... par son influence... par ses relations... par son argent, peut-être.

... Je l'entends qui dit à celui auquel il n'y a plus à arracher qu'une dernière signature : "Que vous importe ?... Que risquez-vous ?... Elles n'ont personne qui puisse aujourd'hui élever la voix en leur faveur... isolées... seules... étrangères".

... Oui, "étrangères", voilà son argument décisif.

Mais alors... Ludovic qui était devenu très calme... très froid Ludovic qui, par un véritable coup de théâtre, semblait à présent aussi maître de lui que, tout à l'heure, il paraissait emporté.

— Mon parrain, je ne connais pas très bien les lois... Mais vous les connaissez... vous.

— En effet, mon ami, j'ai fait autrefois, mes études de droit... Il m'en reste encore quelque chose... Mais, toi, où veux-tu donc en venir ?

— A ceci, mon parrain : n'y a-t-il pas dans la loi française, un article qui dit que la nationalité est la même que celle de son mari ?

Et ce digne vicomte tout étonné... presque aussi stupéfait que cette pauvre petite Rolande dont les yeux remplis d'angoisse s'attachaient si éperdument aux lèvres qui venaient de poser cette question... le vicomte répondit :

— Oui, mon ami. Je ne te dirai pas le numéro de l'article... Mais c'est écrit tout à fait aux premières pages du Code.

— Alors... quand bien même cette femme serait étrangère...

— En se mariant à un Français elle deviendrait Française.

— Aussitôt ?

— Immédiatement.

— Avec les mêmes droits que tous les autres Français ?

— Les mêmes, c'est certain.

— Un Français, mon parrain... ou une Française... on ne les expulse pas... on ne les expédie pas à la frontière... Ils ne dépendent pas du plaisir d'un chef de bureau du ministère de l'intérieur ?

— Ah ! non. Ces fantaisies-là ne sont possibles que vis-à-vis des étrangers résidant en France.

— Par conséquent, si mademoiselle Castéras était Française...

— Ah ! mon ami, si elle était française, non seulement pour elle-même elle ne risquerait plus rien... mais je serais très bien tranquilisé sur le sort de sa pauvre mère, parce que, à partir de ce moment... comprends-tu bien ?

Mais Ludovic ne se souciait pas plus de comprendre qu'il n'avait maintenant la patience de le laisser achever.

Et, avec un grand geste... théâtral peut-être... mais beau, positivement :

— Mademoiselle, s'écria-t-il, jamais je n'aurais osé... Mais à cette heure, je n'hésite plus.

Cette main que je vous tends est celle d'un homme qui vous aime passionnément... Laissez-y tomber la vôtre... Je vous en supplie pour votre mère et pour vous... plus encore que pour moi.

— Donnez-la moi, cette main que j'adore... et devenez ainsi Française par la loi, comme vous l'êtes par le sang, comme vous l'êtes par le cœur.

Devenez Française pour le salut de celle que vous aimez si tendrement... et je ne veux pas ajouter : "Pour mon bonheur," parce que je vous jure qu'en ce moment ce n'est pas à moi que je pense.

... C'est à vous... rien qu'à vous.

Il se tut.

Il tremblait à présent... De crainte sans doute, tout autant que d'espoir.

Et il tendait toujours sa main à Rolande... pendant que le vicomte... ce bon vicomte... s'essuyait les yeux en murmurant :

— Ah ! brave garçon... brave garçon.

X

A MERCI !

Rolande eut alors une minute d'inoubliable torture.

Ce que cet homme, — cet homme qu'elle n'aimait pas, — lui demandait ainsi, c'était plus que sa vie.

C'était un renoncement même aux vagues espérances... même aux décevantes chimères qui lui donnaient toute sa joie... tout son courage.

C'était un adieu — sans retour — à tout ce qui aurait pu devenir pour elle le bonheur de demain... le bonheur de toujours.

C'était... Ah ! cela elle en souffrait peut-être encore davantage... C'était le mépris de la parole qu'elle avait donnée.

... C'était comme un parjure... un parjure d'amour.

Et, dans ce moment si rapide, elle repassa dans son souvenir, comme une fulgurante vision, cette scène éperdue, — cette scène dont Claude avait été le spectateur... là-bas... dans le laboratoire de l'Ecole de Médecine.

Elle se rappelait, pauvre fille, l'adieu désespéré de celui qui fuyait... épouvanté des ténèbres où sa conscience s'était perdue... sans leur.

Elle se rappelait son élan, à elle... son irrésistible élan qui lui avait mis aux lèvres un serment.

... Un serment qu'elle allait donc trahir !

Mais en même temps, elle voyait, — vision plus atroce encore, — sa pauvre mère livrée aux brutalités policières.

Sa mère malade... sa mère... qui ne pouvait ni supporter cette honte... ni résister à ces abominables traitements.

Sa mère qu'on tuerait... oui... sûrement on allait la tuer !

Et, acceptant tout... se résignant à tout pour sauver celle que son refus aurait condamnée à mourir.

... Celle dont les privations... le chagrin... l'angoisse surtout... compromettaient déjà la vie.

... Celle qui serait à moitié guérie dès qu'elle n'aurait plus la terreur du lendemain.

... Celle enfin qui... dans le fond de son cœur... souhaitait la réalisation de ce qu'elle avait appelé "un mariage inespéré".

Rolande, devenue pâle comme si la mort de son cher amour imprimait sa lividité sur son front condamné, — Rolande laissa tomber sa main dans la main que lui tendait Ludovic de Queyrel.

— Ah ! mademoiselle... toute une vie de reconnaissance... d'amour.

Mais elle, d'une voix sans timbre... d'une voix qu'elle ne se connaissait pas :

— Je vous serai une femme dévouée et fidèle, monsieur de Queyrel... Mais il faudra vous attendre à me voir un peu triste... un peu fermée... Je n'avais pas.

je n'avais jamais pensé que j'attirerais votre attention... Je suis mal préparée... aux paroles que vous me dites... Plus tard, sans doute... quand nous nous connaîtrons mieux.

Elle eut un tremblement de ses lèvres.

— Et puis... pardonnez-moi J'ai eu tant de chagrin... tant, d'inquiétude.

Il ne l'avait pas laissée continuer.

— Je vous aimerai tant, mademoiselle, je ferai de si grands efforts pour vous plaire... Ah ! je suis bien sûr que vous m'aimerez aussi... un peu.

Et, de sa voix caressante :

— L'amour, vous savez, appelle l'amour... Et je l'appellerai cet amour, avec tant d'ardente persévérance... avec tant de douce obstination... il faudra bien, allez, qu'il finisse par répondre.

Et sur cette main glacée qui était tombée dans la sienne, il mit un baiser qui fit tressaillir Rolande... ah ! comme si elle eût éprouvé un contact douloureux... insupportable.

Mais le vicomte... ce bon vicomte songeait déjà à des choses plus positives.

— Vous aurez tout le temps pour vous dire des douceurs, mes chers enfants... toute votre vie, vous pourrez l'employer à cela... Mais maintenant, il s'agit d'aller au plus pressé.

Et répondant à la muette interrogation de Ludovic :

— Ce qui presse ?... Mais d'abord d'annoncer la bonne nouvelle à cette chère madame Caséras.

Et répondant aussitôt au geste effrayé de Rolande :

— Moi... voyez-vous... j'ai dans l'idée que ça va déjà un peu la ragailardir, notre pauvre malade.

... Eh ! faisait-il en clignant de l'œil, elle le trouvait assez à son gré, ce grand garçon que vous allez lui présenter.

... Elle m'en avait fait la confidence, et je suis bien sûr qu'elle le redira sans se faire prier.

Et avec sa bonhomie sans façon :

— Pensez-vous que nous puissions entrer chez elle ?

... Nous recevoir dans son lit, je sais bien que ce ne serait pas très correct... Mais, bast ! maintenant que nous ne faisons plus qu'une famille.

Et Rolande, docilement, puisqu'à présent son sacrifice était accompli.

— Venez donc, monsieur de l'Orme... Vous aussi, monsieur... Elle hésita.

Puis résolument :

— Vous aussi, monsieur Ludovic.

Et quand elle les eut introduits dans la chambre de la malade :

... Dans cette chambre en désordre que Manuëla, toute stupéfaite, presque effrayée, voyait envahir par ces visiteurs souriants, épressés.

— Maman... je viens... et ces messieurs viennent avec moi... pour t'apporter une nouvelle... Elle se reprit bien vite :

— Une bonne nouvelle... — Ah ! fit la malade dont l'œil semblait briller.

— J'ai réfléchi à... des choses dont tu m'avais parlé.

— Lesquelles... Dis vite... — C'est au sujet de la recherche dont m'honorait monsieur de Queyrel.

— Ah ! mon Dieu ?... Il est il serait donc toujours... dans les mêmes intentions.

— Toujours, madame Castéras... et plus que jamais, s'écria Ludovic avec une chaleur qui fit passer comme des éclairs de joie sur le visage altéré de la malade.

— Et toi... mon enfant... tu as consenti... tu consens ?

— Oui, maman, répondit gravement Rolande.

— Ah ! ma chérie... Ah ! mes enfants... Que je suis heureuse... Que je vous souhaite de bonheur... de...

(A continuer)

L.P. MORIN & FILS
ENTREPRENEURS-MENUISIERS
MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS,
JALOUSIES, MOULURES
DECOUAGES, ETC
Spécialité :
Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles
AUSSI
Assortiment complet de
BOIS DE SCIAGE.
Séchés à la vapeur, préparés et bruts
Bois de Charpente,
Bardeaux, etc.
Tout ouvrage fait promptement,
Satisfaction garantie.
Coin des rues...
St-Antoine et St-Joseph
* St-Hyacinthe

L. A. MASSE,
ASSURANCE
The Manufacturers Life Insurance Co
Feu, — Vie, — Accident, —
Marine, — Bris de Vitres, —
Identification, — Garantie
Bureau de la Manufacturers Life,
173 Boulevard Girouard,
ST-HYACINTHE.
Argent à bréter. Tél. Bell 31

A VENDRE
Aux ateliers de "La Tribune"
BLANCS de REÇUS de Dimes et
livret de 100. — 25 cts parla malle.
BLANCS de REÇUS pour Rente de
Bancs, en livrets de 100. — 25 cts par la
malle.
BLANCS de REÇUS de Loyer, Blancs
de Reçus ordinaires, Blancs de Billets.
En livrets de 100. — 25 cents.

Maison à Louer
La résidence occupée ci-devant
par M. J. P. Frémeau, rue
Dessalles, 10 appartements,
Chauffage à l'eau chaude ; éclairage
au gaz et à l'électricité. Possession
immédiate.
S'adresser à
A. DENIS,
"La Tribune".
St-Hyacinthe,
j. a. c.

St-Hyacinthe Illustré
1886
Historique de St-Hyacinthe contenant
plus de 100 gravures des édifices publics,
religieux, manufacturiers, etc de la ville.
Prix 25 cts franco par la malle.
GEO. ST-JEAN
agent de journaux
St-Hyacinthe, Qué,
j. a. c.

Joseph Bouchard
MARCHAND DE

PIANOS ET ORGUES
Accordeur et Réparateur.
Représentant les plus célèbres manufacturiers.
25 pour cent meilleur marché que
partout ailleurs. Tout instrument garanti
pour 10 ans. Une visite est sollicitée,
CONDITIONS FACILES.
37 RUE LAFRAMBOISE,
ST-HYACINTHE, Qué.
15 déc. '05—3m.

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS &
COPYRIGHTS &c.
Anyone sending a sketch and description will
quickly ascertain our opinion free whether
invention is probably patentable. Complete
information sent free. Handbook on Patents
sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive
special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest
circulation of any scientific journal. Terms, \$5
per year four months, \$1. Sold by all news-
dealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 68 F St., Washington, D. C.

LA TRIBUNE est publiée par A. Denis
et imprimée par Lussier & Paulet, coin
des rues Meador et Cascades, cité de St.
Hyacinthe.